

Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2022

La CCI Pays d'Arles aide les entreprises impactées par la crise en Ukraine



Votre entreprise souffre des conséquences de la guerre en Ukraine ? Le réseau des Chambre de commerce et d'industrie (CCI) se mobilise et la CCI du Pays d'Arles vous ouvre les portes de sa cellule d'appui. Celle-ci a déjà aidé les entreprises par le passé, notamment celles qui ont été impactées par la crise sanitaire.

Pour ce faire, la CCI du Pays d'Arles prend en compte les difficultés que traversent les entreprises pour les conseiller et les accompagner au mieux grâce à des webinaires spéciaux ou encore des équipes mobilisées.

Toute information supplémentaire au 04 90 99 08 08 ou par mail à l'adresse celluleappui@arles.cci.fr

V.A.